

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 18745
Numéro SIREN : 887 836 435
Nom ou dénomination : PICTURE Asset Management

Ce dépôt a été enregistré le 07/05/2021 sous le numéro de dépôt 59819

PICTURE Asset Management

Société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros

Siège social : 59, rue de Châteaudun – 75009 Paris

887 836 435 R.C.S. Paris

(la "**Société**")

PROCES-VERBAL

DES DECISIONS UNANIMES DES ASSOCIES DE LA SOCIETE EN DATE DU 4 MAI 2021

Les associés de la Société,

- **Banque Populaire Développement**, société anonyme, dont le siège social est situé 5-7 rue de Monttessuy - 75007 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 378 537 690, représentée par Monsieur Eric Aveillan, dûment habilité à l'effet des présentes,
- **M4GE**, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 7 rue Adolphe Guyot - 92270 Bois-Colombes, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 883 162 463, représentée par Madame Anne-Elisabeth Génot, dûment habilitée à l'effet des présentes,
- **Stoneco Asset**, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 47 avenue Hoche - 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 887 675 114, représentée par la société HWA (522 913 698 RCS Paris), elle-même représentée par Monsieur William Ayache, dûment habilité à l'effet des présentes,
- **PICTURE Managers**, société par actions simplifiée, dont le siège social est situé 7, rue Adolphe Guyot - 92270 Bois Colombes, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Nanterre sous le numéro 888 578 481, représentée par la société M4GE, elle-même représentée par Madame Anne-Elisabeth Génot, dûment habilitée à l'effet des présentes,

seuls associés de la Société (les "**Associés**"),

après avoir pris connaissance des statuts actuels de la Société,

ont pris, conformément aux dispositions des statuts de la Société permettant la prise des décisions collectives par consentement unanime des associés exprimé dans un acte sous signature privée, les décisions ci-après relatives à l'ordre du jour suivant :

- Modification de la date de clôture de l'exercice social de la Société décidée aux termes d'un procès-verbal des décisions unanimes des Associés de la Société en date du 30 septembre 2020 ;
- Pouvoirs en vue des formalités.

La société Exelmans Audit et Conseil (482 026 739 RCS Paris), commissaire aux comptes titulaire de la Société, a été dûment informée en vue des présentes décisions.

* *

*

PREMIERE DECISION

Modification de la date de clôture de l'exercice social de la Société décidée aux termes d'un procès-verbal des décisions unanimes des Associés de la Société en date du 30 septembre 2020

Les Associés,

après avoir pris connaissance des statuts de la Société,

rappellent qu'aux termes de la sixième décision du procès-verbal des décisions unanimes des associés de la Société en date du 30 septembre 2020, les Associés ont (i) procédé à une refonte globale des statuts de la Société afin notamment d'adapter, lorsque nécessaire, l'ensemble des stipulations des statuts de la Société à la nouvelle organisation de la direction de la Société et (ii) adopté article par article, puis dans leur ensemble les statuts modifiés de la Société tels qu'ils figurent en **Annexe 1** du procès-verbal des décisions unanimes des associés de la Société en date du 30 septembre 2020,

précisent que, suite à l'adoption de ladite décision, la date de clôture du premier exercice social a été fixée au 31 décembre 2021 et que l'article 19 (*Exercice social*) des statuts, modifiés aux termes du procès-verbal des décisions unanimes des associés de la Société en date du 30 septembre 2020, est désormais rédigé comme suit :

"19 EXERCICE SOCIAL

Chaque exercice social a une durée d'une année, qui commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

Par exception, le premier exercice social commence à compter du jour de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés et se terminera le 31 décembre 2021."

Cette décision est adoptée par les Associés.

SECONDE DECISION

Pouvoirs en vue des formalités

Les Associés,

décident de conférer tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

Cette décision est adoptée par les Associés.

* *
*
*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la collectivité des Associés et qui sera consigné dans le registre des délibérations d'Associés, étant précisé que les Associés conviennent de signer le présent procès-verbal conformément aux dispositions des articles 1366 et suivant du Code civil, par l'intermédiaire du prestataire de services www.yousign.com.

[SIGNATURES A LA PAGE SUIVANTE]

Banque Populaire Développement
représentée par Monsieur Eric Aveillan

M4GE
représentée par Madame Anne-Elisabeth
Génot

Stoneco Asset
représentée par HWA
elle-même représentée par Monsieur William
Ayache

PICTURE Managers
représentée par M4GE
elle-même représentée par Madame Anne-
Elisabeth Génot